

REVENU DE BASE

Une mise au point

Sébastien SHULZ

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | JUIN 16

Affaires sociales



COMPRENDRE POUR AGIR

REVENU DE BASE
Une mise au point

Sébastien SHULZ
Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. Un revenu de base, des revenus de base ?	4
1. Contexte historique	4
2. Le critère de suffisance	4
2.1. Revenus de base insuffisants pour vivre	5
2.2. Revenus de Base suffisants pour vivre	5
3. Les limites	7
II. L'actualité européenne de l'idée	9
1. Tour d'horizon des principaux pays porteurs de l'idée	9
1.1. Finlande	9
1.2. Pays-Bas	9
1.3. Suisse	10
1.4. France	10
2. Autres initiatives plus modestes	11
III. L'idée d'un euro-dividende	12
CONCLUSION	14
BIBLIOGRAPHIE	15
ANNEXE	17
Annexe 1 – Incohérence et injustice du système d'aides sociales et fiscales pour les enfants	17

AVANT-PROPOS

Referendum en Suisse, expérimentations en Finlande, aux Pays-Bas, en Allemagne, élite politique se disant « intéressée », médias curieux, défenseurs enthousiastes et critiques virulentes, l'idée d'un revenu de base, si elle ne fait pas consensus, fait de plus en plus parler d'elle.

Donner de l'argent à tout le monde, tous les mois et sans condition a de quoi interpeler. De nombreux penseurs, philosophes et prix Nobel d'économie débattent sur la question depuis maintenant plus de trois siècles. Mais depuis quelque temps, les décideurs politiques se penchent plus sérieusement sur la question. Et si le revenu de base était une mesure économiquement et politiquement réaliste ?

Dix-neuf économistes, dont des professeurs d'Oxford et de la London School of Economics, se sont adressés à la BCE à travers une lettre ouverte au *Financial Times* afin de tableer sur le « *QE for the people* ». L'idée de donner de l'argent directement aux citoyens sans qu'ils doivent travailler ni contracter un prêt auprès de banques privées semble-t-elle non seulement réaliste mais également souhaitable ? Le blocage politique qui faisait dire à Laurent Fabius que le revenu de base était « l'utopie des utopies » serait-il en train de se lever, comme semble l'indiquer les récents sondages d'opinions et les réflexions gouvernementales en Europe et ailleurs ? Cette note d'analyse sera l'occasion de faire un point sur l'actualité politique de l'idée.

Si elle permettait de réduire la pauvreté, que deviendraient néanmoins nos systèmes de sécurité sociale ? Est-ce réellement juste de donner à tous, fortunés comme indigents, la même somme ? Les gens n'arrêteraient-ils pas de travailler ? Et surtout comment le financer ? Autant de questions pertinentes sur lesquelles il faut se pencher.

S'il faut être vigilant, nous pensons pourtant que l'Europe et ses membres se doivent de soutenir et expérimenter des initiatives aptes à endiguer la pauvreté croissante, à l'heure où près de 25% de ses citoyens sont menacés par la paupérisation et l'exclusion sociale¹. Un revenu de base serait-il la première pierre pour la construction d'une Europe réellement sociale ? La question mérite réflexion. Cette note d'analyse se donne pour modeste mission de nourrir un débat de plus en plus retentissant.

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink, Président

¹ http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ilc_peps05&lang=fr

INTRODUCTION

L'idée d'un revenu de base existe depuis plus de trois siècles, mais elle a acquis une actualité politique et médiatique assez marquante ces dernières années.

L'idée commune est la suivante : verser à chaque individu, de sa naissance à sa mort, un revenu individuel, inconditionnel, et cumulable à toute autre forme de revenu. Il faut pourtant se méfier : sous un même concept sont regroupées différentes idéologies sociales et politiques. La raison en est simple : le montant et les modalités de distribution et de financement de ce revenu de base varient selon ses défenseurs.

Des problèmes à son application se posent : où réside sa légitimité idéologique ? Comment le financer ? Quelles conséquences sur le marché du travail ? Malgré ces freins, de plus en plus de gouvernements européens prévoient de mettre en place des expérimentations pour tester la validité de l'idée.

Cette note d'analyse se donne pour objectif de fournir des éléments, théoriques et d'actualité, afin de procurer au lecteur un aperçu, et nourrir le débat en cours.

Dans un premier temps, nous allons montrer que l'idée du revenu de base est plurielle et regroupe un ensemble hétérogène d'idéologies. Dans une deuxième partie nous présenterons son actualité politique dans les pays européens en utilisant les distinctions posées en première partie. Nous concluons en tentant de faire un rapide travail prospectif.



Thomas Paine (1737-1809), connu pour être le précurseur de l'idée moderne d'un revenu de base

I. UN REVENU DE BASE, DES REVENUS DE BASE ?

1. CONTEXTE HISTORIQUE

Thomas More (1478-1535) a défendu dès 1516, dans son fameux livre *Utopia*, l'idée d'un revenu minimum. Il le présentait comme un moyen de lutter contre le vol et l'assassinat, préférant donner à chacun les moyens de sa subsistance plutôt que de laisser la possibilité du vol ou du quémandage comme moyen de survie. Plus tard, Thomas Paine (1737-1809), révolutionnaire britannique, propose dans son ouvrage *Justice agraire* de verser à chaque personne majeure une allocation unique. Celle-ci devait incarner le principe selon lequel la terre appartient à tous et que le hasard des naissances ne devait pas déterminer la répartition des richesses qu'elle crée.

Yannick Vanderborght voit le premier usage de l'expression « impôt négatif » – système de redistribution des richesses différent du revenu de base sur le point de l'inconditionnalité – chez Augustin Cournot en 1838 dans ses *Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses* : « *La prime, écrit-il alors, invention des temps modernes, est l'opposé de l'impôt : c'est, pour parler le langage algébrique, un impôt négatif*². » Ce dernier permet de reverser aux plus démunis un subside d'existence. A cette même période, Karl Marx dans ses *Grundrisse*, prophétisait un monde où les machines se chargeraient du travail en laissant aux hommes la possibilité d'être réellement libres de disposer d'eux même, grâce à une existence matérielle garantie³.

C'est au cours du XXe siècle que la réflexion sur l'idée a été la plus prolifique. Martin Luther King suggérait dans son dernier livre que ce revenu serait une manière de partager les fruits de notre démocratie de façon plus morale et humaine⁴. Bien que portant des valeurs diamétralement opposées, certains libéraux, comme le prix Nobel d'économie Milton Friedman, défendaient également une forme de revenu de base pour réduire la pauvreté⁵. Le psychologue humaniste américain Erich Fromm y voyait une sécurité matérielle nécessaire pour permettre à chaque individu de se réaliser pleinement et d'être libre de ses choix⁶.

Aujourd'hui, il existe une dizaine de termes pour qualifier l'idée : l'impôt négatif, l'allocation universelle, le revenu de citoyenneté, dividende européen... Nous allons voir que les fondements philosophiques peuvent différer selon les familles de pensée.

2. LE CRITÈRE DE SUFFISANCE

Pour commencer, voici la définition générique qu'en donne le MFRB (Mouvement français pour un Revenu de Base) : « *Le revenu de base est un droit inaliénable, inconditionnel, cumulable avec d'autres revenus, distribué par une communauté politique à tous ses membres, de la naissance à la mort, sur base individuelle, sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie, dont le montant et le financement sont ajustés démocratiquement.* » Il existe pourtant une distinction franche entre deux types de revenus de base. Cette distinction, commentée par Baptiste Mylondo⁷, concerne le caractère de

² Y. VANDERBORGHT, « La France sur la voie d'un Revenu minimum inconditionnel ? », *Mouvements* 3/2001 (no15-16), p. 157-165.

³ K. MARX, *Grundrisse: Foundations of the Critique of Political Economy*, (Penguin Classics) Paperback, 1993.

⁴ <http://www.bostonglobe.com/ideas/2014/02/09/should-government-pay-you-alive/aaLVJsUAc5pKh0iYTFrXpl/story.html>

⁵ M. FRIEDMAN, *Capitalisme et liberté*, 1962, Chap. 9.

⁶ WILDE, *Erich Fromm and the Quest for Solidarity*, Palgrave Macmillan, 2004.

⁷ B. MYLONDO, *Un revenu pour tous ! : Précis d'utopie réaliste*, éd. Utopia, coll. « Controverses », juin 2010.

suffisance du revenu versé. Pour certains, le rôle principal du revenu de base est de garantir une vie matérielle décente, c'est-à-dire qu'il soit *suffisant* pour vivre. Pour d'autres, son rôle est d'améliorer les systèmes sociaux actuels sans réellement changer les fondements idéologiques qui les sous-tendent. Commençons par analyser ces derniers.

2.1. REVENUS DE BASE INSUFFISANTS POUR VIVRE

Pour nombre de penseurs libéraux, le revenu de base ne doit pas garantir une vie décente. Selon eux les avantages d'un revenu versé automatiquement seraient les suivants :

- **Simplifier les systèmes de redistribution.** Ce premier argument s'appuie sur le constat que les systèmes étatiques de sécurité sociale représentent des charges administratives lourdes. Automatiser la distribution réduirait le personnel administratif ainsi que les coûts de gestion. C'est d'ailleurs l'une des recommandations du rapport du parlementaire français C. Sirugue au premier ministre E. Valls. Ce dernier préconise « *un dispositif fiscal réformé, axé sur l'automatisme* » qui permettrait de « *simplifier le soutien aux travailleurs modestes en les [dispositifs actuelles] réorganisant autour d'un seul dispositif*⁸ ».
- **Pallier l'inefficacité des systèmes sociaux actuels.** S'il existe des mesures redistributives comme le Revenu solidaire d'Activité (RSA) en France, elles montrent aujourd'hui leurs limites : importance du non-recours⁹ qui s'élève à 50%, variabilité et erreurs dans les versements, délais d'activation encore importants, lourdeurs des démarches, caractère stigmatisant de la prestation etc.¹⁰. D'autre part, elles montrent leur inefficacité. Selon Michael Tanner, en 2012, le gouvernement fédéral américain a dépensé plus de 668 milliards de dollars dans plus de 126 programmes pour lutter contre la pauvreté. En y ajoutant les 284 milliards d'aides des gouvernements locaux et des États, il en arrive au résultat de 20.610 \$ dépensés aux États-Unis pour chaque Américain vivant sous le seuil de pauvreté¹¹, sans que cela ne change substantiellement leur précarité.
- **Contre l'extrême pauvreté.** En prenant en compte l'inefficacité des systèmes actuels, et à l'heure où 25% des citoyens européens sont menacés de paupérisation et d'exclusion sociale¹², on comprend que l'idée intéresse. Cet argument est avancé par des socialistes, mais également des économistes libéraux comme Milton Friedman, qui considèrent la pauvreté comme néfaste au dynamisme de l'activité économique¹³. Ce dernier défend l'idée d'un impôt négatif. Si l'inconditionnalité n'est pas maintenue, les autres critères d'automatisme et d'individualité le sont. Lionel Stoleru (1974) définit l'impôt négatif de la manière suivante : « Il consiste à mettre en place un système unique qui fasse payer des impôts aux riches et distribue des allocations aux pauvres¹⁴. »

2.2. REVENUS DE BASE SUFFISANTS POUR VIVRE

Destinée, selon les partisans d'un revenu insuffisant, à être substituée à la plupart des revenus de redistribution (allocations familiales et de logement, indemnités de chômage et de maladie, RSA, minimum vieillesse, etc.), la garantie d'un revenu de base inférieur au minimum vital ne permet pas de sortir de la logique de l'emploi. Pour d'autres penseurs, ce principe s'accompagne d'un changement de

⁸ C. SIRUGUE, *Réforme des dispositifs de soutien aux revenus d'activité modestes*, 2013.

⁹ Selon l'ODENORE, il concerne 1/3 des personnes ayant droit au RSA socle et 2/3 des personnes ayant droit au RSA activité. Source : Comité National d'Évaluation du RSA, décembre 2011. http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/1_Le_non-recours_au_rSa_et_ses_motifs.pdf

¹⁰ D. CLERC, « Avancées et limites du Rsa », Revue *Projet*, n° 308, 2009/1.

¹¹ M. TANNER, « How We Spend Nearly \$1 Trillion a Year Fighting Poverty—and Fail », *Policy analysis*, n°694, avril 2012.

¹² http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ilc_peps05&lang=fr

¹³ M. FRIEDMAN, *Capitalisme et liberté*, Leduc, 1962, Chap. 9.

¹⁴ L. STOLERU, *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*, Flammarion, 1974.

paradigme social et économique plus radical. Sans pouvoir être exhaustif, nous allons voir quelles sont les justifications qu'ils avancent.

- **Un droit fondamental.** Rappelons pour commencer que la déclaration universelle des droits de l'Homme énonce que : « *toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires*¹⁵ ». Pourtant, ce droit reste aujourd'hui un droit « querable », alors qu'il devrait être, selon certains, « portable ». En d'autres termes, il devrait être acquis de fait, sans avoir à faire aucune démarche ou travail d'aucune sorte¹⁶. Un revenu de base suffisant permettrait de remplir cette fonction. Selon le philosophe J. Rawls, fondateur de la pensée moderne de Justice, il existe des biens premiers définis comme « *ce dont les citoyens, en tant que personnes libres et égales, ont besoin* » et dont « *la revendication (...) est justifiée*¹⁷ ». Rodney G. Peffer propose une reformulation des principes de justice de J. Rawls et y place en premier dans l'ordre des priorités ceci : « *Chacun doit bénéficier d'une sécurité de base et de droits à la subsistance. Cela signifie que l'intégrité physique de chacun doit être respectée et que chacun doit se voir garantir un niveau minimum de bien-être matériel incluant les besoins de base, à savoir les besoins qui doivent être satisfaits de façon à demeurer un être humain en état de fonctionnement normal (a normal functioning human being)*¹⁸. »
- **Un revenu mérité.** L'idéologie dominante préconise que le travail est corrélé au revenu. Elle est appuyée par un ensemble d'outils métriques qui évaluent la richesse en termes de production économique, comme le Produit intérieur brut (PIB). Pourtant, certains penseurs coïnciderent qu'il faut revoir ces outils de mesure. Selon le prix Nobel d'économie Amartya Sen : « *Le PIB est très limité. Utilisé seul, c'est un désastre. Les indicateurs de production ou de consommation de marchandises ne disent pas grand-chose de la liberté et du bien-être, qui dépendent de l'organisation de la société, de la distribution des revenus*¹⁹. »
En fait, selon un récent rapport de l'OCDE, l'activité productrice de valeur économique ne représente que 19% du temps total de notre journée. Nous passons 14% de notre temps en moyenne à réaliser un travail non rémunéré. On définit ce dernier comme une activité que nous réalisons et qui pourrait l'être par un tiers moyennant rétribution. Ainsi le bénévolat, la garde des enfants, le bricolage, la cuisine ou d'autres tâches ménagères sont autant d'activités que l'on réalise, par plaisir ou besoin, sans toucher la moindre rémunération.
D'autre part, les études montrent que l'on effectue de plus en plus de travail invisible. Le récent rapport du Conseil national du Numérique en France analyse l'augmentation du *digital labour*, et la richesse générée par les utilisateurs d'internet par le seul fait de naviguer²⁰. Ces exemples d'activités non rémunérées justifient que la richesse soit produite socialement, et c'est donc socialement qu'il faut la distribuer. Le philosophe A. Gorz résume ainsi : « *Pensée jusqu'au bout de ses implications, l'allocation universelle d'un revenu social suffisant équivaut à une mise en commun des richesses socialement produites*²¹. »
- **S'adapter aux transformations de la société.** Le rapport du Conseil national du Numérique que nous avons cité, ainsi qu'un ensemble pléthorique de travaux dont ceux de C.B. Frey et M.A. Osborne, deux chercheurs d'Oxford, montrent que les progrès à la fois techniques et numériques vont conduire à la suppression d'un nombre croissant d'emplois sans en créer davantage²². J. Rifkin montre que la logique économique dominante, où l'on cherche à produire plus avec le moins de ressources possible afin d'accroître les profits, conduit à une société où le coût marginal de

¹⁵ Art 25. Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

¹⁶ Mouvement français pour un Revenu de Base, « contribution au rapport sur une réforme des minima sociaux », 2015.

¹⁷ RAWLS J., *Libéralisme politique, introduction*, PUF, 1995, p. 223.

¹⁸ RODNEY G. PEFFER, *Marxism, Morality, and Social Justice*, Princeton University Press, 1990, p. 14.

¹⁹ SEN A., « Nous devons repenser la notion de progrès », *Le Monde*, 15.06.2009.

source : http://www.lemonde.fr/planete/article/2009/06/15/amartya-sen-nous-devons-repenser-la-notion-de-progres_1204007_3244.html#oJiEod15LB7QEFiM.99

²⁰ Conseil National du Numérique, *Travail, Emploi et Numérique : nouvelles trajectoires*, rapport remis le 6 janvier 2016 à Mme la Ministre du Travail. source : <http://www.cnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/12/Rapport-travail-version-finale-janv2016.pdf>

²¹ GORZ A., « Pour un revenu inconditionnel suffisant », *transversales/science-culture*, n° 3, 2002.

²² C.B. FREY, M.A. OSBORNE, « The future of employment : how susceptible are jobs to computerisation », 2013, source : http://www.oxfordmartin.ox.ac.uk/downloads/academic/The_Future_of_Employment.pdf

production, c'est-à-dire le coût par unité de production supplémentaire, avoisinera zéro. Or notre système fiscal étant encore basé sur la taxation du travail, à travers la cotisation et la solidarité salariales, de nombreux économistes y voient une impasse économique logique.

- **Permettre un nouveau paradigme social et démocratique.** Comme titre le philosophe français B. Stigler : *L'emploi est mort, vive le travail !*²³. Le revenu de base permettrait de sortir de la logique de l'emploi — travailler pour gagner de l'argent — et rentrer dans celle de la société du temps libéré que défend A. Gorz : gagner de l'argent pour vivre et entreprendre librement. À l'instar de Jan Koum qui a créé *Whatsapp* alors qu'il vivait des aides sociales, ces penseurs assurent que la stabilité matérielle est à la base de notre capacité créatrice et la condition première de l'entrepreneuriat. C'est un des facteurs mis en avant par la techno-sphère de la Silicon Valley²⁴, supportrice de l'idée. D'un point de vue théorique, le psychologue américain A. Maslow justifie ce dernier point en explicitant dans sa « pyramide des motivations » que l'homme ne s'adonne aux activités qui ont du sens pour lui, qu'une fois ses besoins matériels et une certaine sécurité assurés²⁵.
Finalement, si le revenu de base est également appelé « revenu citoyen », c'est parce qu'on considère que ce revenu est une condition nécessaire à une véritable démocratie. Dans une interview donnée en mai 2015 à *The Economist*, Yanis Varoufakis l'a caractérisé d' « absolument essentiel » pour l'avenir de la social-démocratie²⁶. De fait, s'impliquer en politique prend du temps et n'est une activité rémunérée que pour une minorité. Si, comme le défend Aristote dans *Les politiques*, les grecs à l'époque hellénistique pouvaient compter sur les femmes et les métèques pour subvenir à leurs besoins et s'adonner à l'activité de la politique, certains pensent que le revenu de base suffisant pourrait s'y substituer et que les citoyens d'aujourd'hui pourront réellement s'investir en politique, c'est-à-dire dans l'organisation de leur vie et de celle de leur société.

« N'est-ce pas utopique ? Si, bien sûr, tout comme l'Union européenne était elle-même une utopie jusqu'à il n'y a pas si longtemps, et tout comme le système de sécurité sociale était utopique avant que Bismarck n'en assemble les premiers blocs. »

Philippe van Parijs « The Euro-Dividend », Social Europe, 2013

3. LES LIMITES

De nombreuses voix s'élèvent néanmoins pour signaler les limites d'une telle idée. Nous pouvons les regrouper en quatre catégories.

- **Idéologique.** Premièrement, il existe des raisons idéologiques. Certains pensent que cette mesure n'est ni efficace ni égalitaire. En effet, distribuer une somme identique aux plus riches et aux plus pauvres semble contraire aux principes de justice sociale. Ne serait-il pas plus efficace de reporter sur les plus nécessiteux l'allocation versée aux riches ? D'autre part, certains libéraux tel qu'Alain Wolfelsperger posent la mesure du travail par l'emploi comme prérequis indispensable au versement de tout revenu, et jugent donc le revenu de base comme immoral. Ils y voient une remise en cause de la valeur travail.
- **Inefficacité.** Pour les penseurs plus à « gauche » de l'échiquier politique, comme l'économiste Jean-Marie Harribey, un revenu de base serait une justification utilisée par les entreprises pour

²³ B. STIEGLER, *L'emploi est mort, vive le travail !*, Mille et une nuits, 2015.

²⁴ http://www.wedemain.fr/Apres-l-Europe-la-Silicon-Valley-se-penche-sur-le-revenu-universel_a1665.html

²⁵ A. MASLOW, *L'accomplissement de soi : de la motivation à la plénitude*, Eyrolles, 2004.

²⁶ <http://www.economist.com/ESDvaroufakis>

baisser les salaires. Ce dernier estime qu'un tel dispositif ne réduirait pas les inégalités, mais au contraire risquerait de conduire à une société encore plus divisée : « *Il ne peut pas y avoir éternellement des droits sans que ceux qui en assument le coût ne puissent exiger en retour des droits équivalents. Si on me verse un revenu sans que je participe au travail collectif, eh bien cela veut dire qu'il y a des gens qui travaillent pour moi. C'est possible ponctuellement ou en cas de force majeure, mais pas sur toute une vie*²⁷. »

- **Freins économiques.** D'autre part, beaucoup de freins économiques sont soulevés. La distribution d'un revenu inconditionnel risque de générer des comportements irresponsables, notamment vis-à-vis du travail. Si le revenu est inconditionnel, il n'y aura pas de moyen de pallier les phénomènes de paresse, de profiteurs et d'assistanat. Si une majorité décide d'en profiter, la stabilité économique semble compromise. Comment inciter des individus à réaliser les tâches pénibles, pourtant indispensables au fonctionnement de notre société ?
- **Financement.** Enfin, la question du financement est celle qui cristallise le plus de critiques. Cette question est intimement liée au montant du revenu de base fixé. Quoiqu'il en soit, les situations économiques et les systèmes sociaux étant différents, ces critiques sont spécifiques à chaque pays où le débat est apparu sur la scène politique.

Comme nous l'avons rappelé en introduction, l'idée est passée de la scène intellectuelle à la scène politique, et ce de manière croissante ces dernières années. Dans le graphe ci-dessous, nous pouvons voir l'occurrence du terme *basic income* (traduction anglaise du revenu de base) dans la littérature mondiale depuis 1800. Il convient maintenant d'exposer son actualité politique et de voir de quelles façons la société civile et les différents gouvernements s'en saisissent.



Google Books, Ngram Viewer, « Basic income » search, le 25/05/2016

²⁷ <http://www.slate.fr/story/61823/revenu-base-gauche-peur>

II. L'ACTUALITÉ EUROPÉENNE DU REVENU DE BASE

1. TOUR D'HORIZON DES PRINCIPAUX PAYS PORTEURS

1.1. FINLANDE

À l'élection parlementaire finlandaise qui a eu lieu le 19 avril 2015, plus de 65% des candidats s'étaient portés favorables à l'instauration d'un revenu de base. Ce chiffre reflétait l'opinion publique. Une enquête d'opinion²⁸ précédant l'élection montrait que 79% des Finlandais soutiendraient une politique de revenu de base si celle-ci « *garantissait le minimum vital, réduisait la bureaucratie et encourageait le travail et l'entrepreneuriat* ». Et les Finlandais l'ont effectivement soutenue. C'est le parti du Centre, pro-revenu de base qui a remporté les élections avec 21% des suffrages. « *Notre position au Centre, c'est que la mise en service du revenu de base doit être étudiée sérieusement et qu'il faut tester localement sa fonctionnalité.* » Voilà ce que souhaitait Juha Sipilä, Premier ministre du pays. Finalement, après validation institutionnelle, une expérimentation va être lancée en 2017 sur deux ans.

Olli Kangas, directeur de recherches à l'université de Kela, dirige le projet qui vise à mettre en place l'expérimentation. Tout reste encore à déterminer et la validation des modalités s'effectuera par le gouvernement fin 2016. Pour l'instant, le montant retenu serait de 550€. Selon Olli Kangas, cette somme ne serait qu'un montant de base, lequel ne viendrait pas remplacer d'autres prestations. En ce qui concerne le financement, « *Nous étudions deux scénarios principaux. Le premier est de taxer les revenus selon un taux progressif, sur la base du modèle actuel de l'impôt sur le revenu. L'autre solution vise à prélever des cotisations supplémentaires sur les salaires sur la base d'un taux uniforme, à l'instar des autres assurances sociales. Ce taux serait voisin de 42% et ne concernerait que la part du revenu dépassant le revenu de base, lequel ne serait pas taxé. En raison de sa lisibilité et de sa transparence, c'est cette solution que favorisent les experts*²⁹. »

Le projet trouve ses opposants les plus déterminés parmi les syndicats et leurs alliés, le Parti social-démocrate. Tous deux craignent un démantèlement progressif du parapluie social édifié ces dernières décennies. En 2019 le gouvernement décidera, à la lumière des résultats de l'expérimentation, s'il met en place ou non un revenu de base à l'échelle nationale. C'est le seul pays européen à s'être exprimé aussi favorablement à l'idée d'une application nationale.

1.2. PAYS-BAS

Aux Pays-Bas, ce sont surtout des initiatives locales qui voient le jour. Une vingtaine de villes ont présenté leur propre projet-pilote à la Secrétaire d'État aux Affaires sociales. Pour l'instant, la constitution rend son application illégale mais le gouvernement devrait pouvoir l'autoriser. Des dizaines d'autres municipalités sont intéressées par une éventuelle instauration du système à l'échelle locale comme Tilburg, Wageningen et Groningen.

Prenons l'exemple de la ville d'Utrecht, quatrième du pays avec 300 000 habitants, qui souhaite expérimenter un revenu de base sur 300 citoyens. L'idée est de constituer six groupes d'au moins 50

²⁸ Menée par e2, le think tank du parti centriste finlandais en partenariat avec la société d'étude de marchés Taloustutkimus.

²⁹ <https://www.letemps.ch/monde/2016/05/05/olli-kangas-voulons-voir-se-passera-vraiment>

personnes, toutes bénéficiaires du chômage ou des minima sociaux. L'un de ces groupes demeure sous le régime de sécurité sociale actuel et sert de groupe de comparaison. Sur les cinq autres, un seul recevra un revenu de base, inconditionnel et fixe estimé à 900 euros par mois pour un adulte seul et 1300 euros pour un foyer. Les trois autres groupes vont expérimenter des règles différentes, non définies à ce jour, tandis qu'un dernier témoin permettra d'étudier et de comparer avec les effets du droit en vigueur sur la protection sociale³⁰. « *Les gens disent que les bénéficiaires ne vont pas chercher à retrouver un job, nous allons le vérifier* », a expliqué la chargée de ce projet, Nienke Horst, au site américain Quartz. Selon elle, ils seront au contraire plus « *heureux* » et « *finiront quand même par trouver un travail*³¹. »

1.3. SUISSE

Il y a trois ans, une initiative populaire fédérale visait à instaurer un revenu de base en Suisse. Les 100.000 signatures nécessaires pour validation ayant été atteintes (126.000 plus exactement), la proposition a été soumise au référendum. Le conseil fédéral a donné un avis défavorable et s'est exprimé contre le projet. Mais le dernier mot revenait aux citoyens qui devaient décider si un revenu sera versé ou non à chacun. Le 5 juin, les Suisses se sont prononcés contre à 76.9%. D'autres voient le verre à moitié plein comme D. Häni, coauteur de l'initiative.

« En tant qu'homme d'affaires, je suis réaliste et je m'attendais à un 'oui' de l'ordre de 15%, mais il semble que nous soyons plutôt à plus de 20% voire peut-être à 25%. Je trouve ça fabuleux, sensationnel, quand je vois l'intérêt porté (au sujet) par les médias, y compris à l'étranger, je me dis que nous lançons là une tendance. »

Daniel Häni, coauteur de l'initiative suisse, le 5 juin 2016³²

Au niveau local, le Conseil communal de Lausanne a adopté en mai 2016 un projet d'expérimentation du revenu de base au profit d'un panel de citoyens actuellement bénéficiaires du revenu d'insertion. À l'issue d'un long débat, le texte a finalement été adopté par 39 oui contre 37 non et 8 abstentions. Le texte n'est cependant pas contraignant pour la municipalité qui devra décider si elle y donne suite ou non. Le projet prévoit de mettre au point préalablement « *une méthodologie permettant de comparer les résultats d'un régime inconditionnel et sans contrôle à ceux du régime actuel. Il invite la municipalité à faire appel à l'Université de Lausanne* » qui pourrait en faire « *un axe de recherche en sciences sociales en organisant des échanges d'informations avec d'autres universités ou des collectivités publiques qui ont déjà exploré ce domaine* ».

1.4. FRANCE

D'après un récent sondage réalisé par l'Ifop, plus de 60% des Français seraient favorables à l'instauration d'un revenu universel³³. Le 19 mai 2015, un colloque intitulé « *Le revenu de base : un levier de transformation sociale pour l'économie de demain* » se tenait au Sénat, à l'initiative de Gaëtan Gorce, sénateur et maire socialiste³⁴. Depuis, de nombreux politiciens se sont exprimés sur le sujet. Christine Boutin (qui soutient l'idée depuis 2006), l'écologiste Christophe Madrolle, le député Frédéric Lefebvre³⁵,

³⁰ http://www.wedemain.fr/Finlande-Pays-Bas-Suisse-Le-revenu-universel-va-t-il-conquerir-l-Europe_a1538.html

³¹ <http://qz.com/437088/utrecht-will-give-money-for-free-to-its-citizens-will-it-make-them-lazier/>

³² <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/06/05/20002-20160605ARTFIG00075-suisse-vers-un-rejet-massif-du-revenu-de-base-inconditionnel.php>

³³ http://www.ifop.com/media/poll/3031-1-study_file.pdf

³⁴ <http://revenudebase.info/2015/06/02/colloque-parlementaires-senat/>

³⁵ <http://www.frederic-lefevre.org/9423-2/>

Revenu de base : une mise au point

Xavier Bertrand qui souhaite l'expérimenter dans la région de Hauts-de-France ou encore le socialiste Alain Rousset. Bien que dubitatif quant aux conséquences positives, ce dernier a accepté, ainsi que le conseil régional, de lancer une étude de faisabilité dans la grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Martine Alcorta (EELV), conseillère régionale déléguée à l'innovation sociale et sociétale, chapeaute ce comité de pilotage depuis mai 2016.

Au niveau du gouvernement, Emmanuel Macron³⁶ et Emmanuel Valls³⁷ ont dit être intéressés par l'idée. Deux rapports : celui de la commission Sirugue³⁸ sur la réforme des minima-sociaux remis au premier ministre en avril 2016 ainsi que le rapport du Comité national du numérique « travail, emploi, numérique³⁹ » remis à la ministre du travail en janvier 2016, discutent de la pertinence de la mise en place d'un revenu de base. Si le premier rapport adopte un ton sceptique et préconise pour commencer la simplification et une automatisation de certaines prestations, notamment celles des jeunes, le deuxième se positionne favorablement et conseille au gouvernement de lancer une étude de faisabilité. Une proposition de loi est prévue par Isabelle Attard pour septembre 2016 dans cette même optique. Les arguments avancés s'inscrivent dans le projet du « choc de simplification » annoncé le 28 mars 2013 par F. Hollande⁴⁰ (cf. annexe 1).

Les initiatives citoyennes sont également nombreuses. Le Mouvement français pour un Revenu de Base compte plus de 1000 adhérents et promeut l'idée à côté d'autres mouvements tels que le think tank *Génération libre* ou encore *La Fondation Jean-Jaures*. Fin mai 2016, cette dernière a publié les conclusions de ses recherches : si la mesure ne leur paraît pas suffisante pour répondre à l'ensemble des problèmes que soulèvent nos systèmes de protection sociale, elle préconise néanmoins un revenu à hauteur de 750€ si toutefois un projet de loi devait être adopté⁴¹.

2. AUTRES INITIATIVES PLUS MODESTES

Espagne. Le jeune parti Podemos soutient depuis sa création l'instauration d'un impôt négatif⁴². Avec d'autres formations comme EQUO, Bildu ou Izquierda Plural, environ 15 eurodéputés espagnols seraient favorables à un revenu de base⁴³.

Allemagne. Bien que certains partis soutiennent l'idée, il nous a semblé intéressant de mentionner le projet d'un Allemand qui a décidé de lancer sa propre expérimentation. Créée en 2014, une plateforme – MeinGrundeinkommen – récolte des fonds en crowdfunding pour financer un revenu de base de 1000€/mois pendant un an. 20.962 participants sont inscrits sur la liste et chaque fois que 12.000€ sont réunis, une personne est tirée au sort pour en bénéficier. À ce jour, 16 personnes ont eu droit au revenu universel.

Au **Royaume-Uni**, ce sont surtout les Verts, encore très minoritaires, qui soutiennent l'idée. Le Parti national écossais a souhaité remplacer l'actuel système de couverture sociale par un revenu de base dans sa campagne pour une Écosse indépendante.

Hongrie. Ce sont également les Verts qui défendent l'idée en Hongrie, malgré leur faiblesse électorale. C'est ce qu'a annoncé le parti Párbeszéd Magyarországért (« Dialogue pour la Hongrie ») le 15 février

³⁶ <http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2016/01/08/97002-20160108FILWWW00186-macron-soutiendrait-le-revenu-universel.php>

³⁷ <http://www.numerama.com/politique/164781-revenu-de-base-universel-valls-veut-un-grand-debat-et-recadre-sapin.html>

³⁸ Rapport de Christophe Sirugue, *Repenser les minima sociaux : vers une couverture socle commune*, 2013.

³⁹ Conseil national du Numérique, *Travail, Emploi et Numérique : nouvelles trajectoires*, rapport remis le 6 janvier 2016 à Mme la Ministre du Travail. source : <http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/12/Rapport-travail-version-finale-janv2016.pdf>

⁴⁰ <http://www.gouvernement.fr/action/le-choc-de-simplification>

⁴¹ Chevandier T., Héricourt J., « Le revenu de base, de l'utopie à la réalité ? », Groupe de travail Revenu universel de la Fondation Jean-Jaures, mai 2016.

⁴² Mesure 101 du programme « démocratie économique ». Source : <http://unpaiscontigo.es/programa/>

⁴³ <http://revenuebase.info/2014/05/31/elections-europeennes-resultats/>

2015 dans un communiqué de presse⁴⁴. Ils n'ont toutefois qu'un siège au parlement national et européen.

III. L'IDÉE D'UN EURO-DIVIDENDE

À une autre échelle, certains préconisent qu'un revenu de base soit mis en place au niveau de l'Union européenne. C'est peut-être l'occasion, pour terminer, de soulever la question de la création monétaire.

Dans le courant des années 70, les pays développés pour une large majorité se sont interdits de créer leur propre monnaie. Les États avaient auparavant fréquemment abusé de la création monétaire, par exemple pour financer des guerres coûteuses ou tenir des promesses électorales, avec des conséquences néfastes sur l'économie, notamment des crises hyper-inflationnistes. La crainte de ces abus a conduit la plupart des États à interdire la création de monnaie par la banque centrale pour satisfaire les besoins publics : cette disposition est par exemple inscrite dans la Constitution allemande⁴⁵ ou les traités de l'Union européenne⁴⁶. C'est donc entre autres par emprunts auprès d'organismes privés, aux taux d'intérêt variables, que nos systèmes étatiques se financent. C'est également les organismes privés (entendons les banques), qui créent la monnaie *ex nihilo*, lorsqu'elles accordent un prêt à un particulier⁴⁷.

Aujourd'hui pourtant, l'instabilité économique et financière rend les banques plus frileuses à prêter (et ainsi créer) de la monnaie. L'Union européenne, afin de contrer cette tendance a souhaité réinjecter de l'argent aux banques afin de les inciter à prêter, cette politique s'appelle le *quantitative easing* (QE)⁴⁸. Pour ce faire, la Banque centrale européenne rachète des titres et obligations aux banques privées afin de leur fournir des liquidités. De mars 2015 à septembre 2016, se sont 1.100 milliards d'euros qui ont été accordés aux banques. Malheureusement sans grand résultat. Ces dernières n'ont pas profité de cet argent pour accorder des prêts et ainsi relancer l'activité économique. Selon P. de Lima, économiste et enseignant à Sciences-po, « lorsque le QE a permis une reprise du crédit, ce crédit est resté en boucle dans le système financier c'est-à-dire qu'il a permis uniquement de racheter des actions et n'a pas stimulé les investissements⁴⁹ ». En d'autres termes, les banques se prêtent entre elles, mais nos systèmes économiques réels n'en profitent pas.

La solution proposée par certains économistes est la suivante : au lieu de passer par les banques, pourquoi ne pas directement donner cet argent aux citoyens ? Une des solutions pour le faire porte le nom de *quantitative easing for people* (QE4P). 19 économistes de renommée internationale ont publié une lettre ouverte dans le *Financial Times*⁵⁰ à ce sujet. Ils proposent que les 60 milliards accordés aux banques tous les mois entre mars 2015 et septembre 2016 soient plutôt redistribués aux citoyens, c'est-à-dire 175€/personne. D'autres économistes proposent de financer un dividende européen à travers une taxe écologique, une taxe sur les transactions financières ou encore un dividende sur la masse monétaire comme le propose S. Laborde⁵¹. Les sommes de ces euro-dividendes sont généralement faibles ou en tout cas insuffisants pour vivre. Mais cumulées à revenu de base national considéré

⁴⁴ <https://parbeszedmagyarorszagert.hu/hir/pm-az-alapjovedelem-bevezeteset-javasolja>

⁴⁵ Art. 88 de la Grundgesetz.

⁴⁶ article 101 du traité CE repris par l'article 123 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) issu de la signature du Traité de Lisbonne en 2007.

⁴⁷ M. Rothbard, *Etat, qu'as-tu fait de notre monnaie ?*, CreateSpace Independent Publishing Platform, 2013.

⁴⁸ <http://www.andlil.com/definition-de-quantitative-easing-129943.html>

⁴⁹ <http://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-157502-pourquoi-le-qe-na-pas-fonctionne-2002601.php>

⁵⁰ <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2015/04/01/financial-times-19-economistes-appellent-la-bce-a-un-%C2%AB-quantitative-easing-for-the-people-%C2%BB-qe4p-creation-monetaire-directe-pour-les-gens-pas-pour-les-banques/>

⁵¹ <http://www.creationmonetaire.info/2010/01/le-dividende-universel-un-outil-social-simple-et-efficace.html>

aujourd'hui réaliste par rapport à nos systèmes sociaux et fiscaux européens, et que préconisent les différentes études de faisabilité (entre 450€⁵² et 750€⁵³), le total s'approche du seuil de pauvreté. Et c'est sans compter les revenus que pourraient financer plus localement les régions, les villes ou les communes sous forme d'aides ou de monnaies locales et vertes. Ces dernières sont d'ailleurs de plus en plus plébiscitées⁵⁴, nous en voyons par exemple un cas dans le film *Demain* de Cyril Dion et Mélanie Laurent.

En plus d'être un subsidie socialement intéressant, certains euro-philés comme Ph. Van Parijs défendent l'idée que cet euro-dividende pourrait représenter le socle sur lequel se construirait l'Europe sociale de demain⁵⁵ : « *Un facteur important est de savoir si les citoyens se rendent compte très concrètement que l'Union fait quelque chose pour eux, pas seulement pour les élites, pour les migrants, pour ceux qui sont en mesure de saisir les nouvelles opportunités (...). Si l'Union est appelée à devenir plus qu'une bureaucratie sans cœur aux yeux des gens, (...) avec laquelle tous peuvent s'identifier, elle devra trouver le moyen de faire émerger quelque chose de totalement inédit : un euro-dividende universel*⁵⁶. »

⁵² <http://www.allocationuniverselle.com/doc/ReductionTheseAU2012-02-07Basquiat.pdf>

⁵³ CHEVANDIER T., HÉRICOURT J., *Le revenu de base, de l'utopie à la réalité ?*, Groupe de travail Revenu universel de la Fondation Jean-Jaurès, mai 2016.

⁵⁴ LAMOTHE, J. « En complément de l'euro, les monnaies locales séduisent de plus en plus » *Le Monde.fr* | 22.05.2015 source : http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/05/22/en-complement-de-l-euro-les-monnaies-locales-seduisent-de-plus-en-plus_4639088_3234.html#c8wPiwZkDKKg4kHE.99

⁵⁵ P. VAN PARIJS, « No Eurozone without Euro-dividend », Université de Louvain, Chaire Hoover d'éthique économique et sociale & University of Oxford, Nuffield College, septembre 2012.

⁵⁶ <http://revenuebase.info/2013/07/16/euro-dividende-van-parjis/>

CONCLUSION

Idée fourre-tout, utopie, solution miracle, fantasme socialiste, arme libérale, lubie farfelue, trop cher à financer ... nous l'avons vu, le revenu de base cristallise critiques et espoirs. Comme toute idée, elle trouve ses limites aux frontières du réel. Quelles modalités d'application, quelles conséquences économiques et sociales, quels financements et surtout quelles réformes devront être menées en parallèle ?

Mais si l'instabilité économique est néfaste pour nos marchés et systèmes sociaux, elle rend surtout difficile de se projeter dans un avenir plus ou moins lointain. Or il est primordial en ces temps de crise – financières, terroristes, des réfugiés, politiques, etc. – de relever la tête afin de nous donner une direction commune. Le revenu universel pourrait jouer cette fonction. Au niveau individuel, le revenu de base permettrait de garantir la stabilité nécessaire aux citoyens pour se développer et de s'adonner à des activités créatrices, entrepreneuriales, sociales, sportives, locales, culturelles qui font sens : réinventer la citoyenneté au XXI^{ème} siècle en somme. Au niveau collectif, il serait une évolution majeure de notre protection sociale, héritée de la fin de la seconde guerre mondiale, à l'heure où numérisation et robotisation menacent nos systèmes actuels. À l'échelle européenne finalement, il serait un socle commun sur lequel pourrait se construire une Europe sociale tant souhaitée.

Les freins sont pourtant nombreux et nous avons tenté d'en dégager les principaux. Nous voudrions conclure par la remarque suivante : en soi, le revenu de base seul ne suffit pas. Ce n'est pas une solution miracle comme tant de gens le prétendent. Qu'importe son montant, cette mesure sociale devra être accompagnée d'autres mesures afin de répondre à l'urgence sociale (tant individuelle qu'économique et politique) où se trouve l'Europe. Mais elle serait néanmoins, si son montant est suffisant et qu'elle s'avère applicable, une avancée sociale majeure. Seules les expérimentations pourront nous révéler la pertinence de l'idée. Il ne tient qu'aux décideurs d'enclencher le processus...et à nous de les y pousser. Place à la créativité !

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- T. CHEVANDIER, J. HÉRICOURT, *Le revenu de base, de l'utopie à la réalité ?*, Groupe de travail Revenu universel de la Fondation Jean-Jaurès, mai 2016.
- M. FRIEDMAN, *Capitalisme et liberté*, Leduc. S, 1962.
- C.B. FREY, M.A. OSBORNE, *The future of employment : how susceptible are jobs to computerisation*, Oxford, 2013.
- K. MARX, *Grundrisse: Foundations of the Critique of Political Economy*, Penguin Classics, Paperback , 1993.
- A. MASLOW, *L'accomplissement de soi : de la motivation à la plénitude*, Eyrolles, 2004.
- B. MYLONDO, *Un revenu pour tous ! : Précis d'utopie réaliste*, Utopia, coll. « Controverses », 2010.
- J. RAWLS., *Libéralisme politique*, introduction, PUF, 1995.
- G. RODNEY. Peffer, *Marxism, Morality, and Social Justice*, Princeton University Press, 1990.
- B. STIEGLER, *L'emploi est mort, vive le travail !*, Mille et une nuits, 2015.
- L. STOLERU, *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*, Flammarion, 1974.
- P. VAN PARIJS et Y. VANDERBORGHT, *L'allocation universelle*, La Découverte, 2005.
- WILDE, *Erich Fromm and the Quest for Solidarity*, Palgrave Macmillan, 2004.

ARTICLES

- D. CLERC, « Avancées et limites du Rsa » , Revue *Projet*, n° 308, 2009/1.
- A. GORZ, « Pour un revenu inconditionnel suffisant » , *transversales/science-culture*, n° 3, 2002.

- LAMOTHE, J. « En complément de l'euro, les monnaies locales séduisent de plus en plus » *Le Monde.fr*, 22.05.2015
- A. SEN, « Nous devons repenser la notion de progrès », *Le Monde*, 15.06.2009.
- SIRUGUE, « Réforme des dispositifs de soutien aux revenus d'activité modestes », 2013.
- M. TANNER, « How We Spend Nearly \$1 Trillion a Year Fighting Poverty—and Fail », *Policy analysis*, n°694, avril 2012.
- P. VAN PARIJS, « No Eurozone without Euro-dividend », Université de Louvain, Chaire Hoover d'éthique économique et sociale & University of Oxford, Nuffield College, September 2012.
- Y. VANDERBORGHT, « La France sur la voie d'un 'Revenu minimum inconditionnel' ? », *Mouvements* 3/2001 (no15-16).

ANNEXE

ANNEXE 1 – INCOHÉRENCE ET INJUSTICE DU SYSTÈME D'AIDES SOCIALES ET FISCALES POUR LES ENFANTS

Aujourd'hui, le système d'aides sociales et fiscales pour les enfants en France est fait de couches successives d'aides spécifiques.

- Les allocations familiales, distribuées à partir du 2^{ème} enfant et dégressives depuis juillet 2015.
- Le complément familial, donné à partir du 3^{ème} enfant, sous condition de revenu.
- Les allocations de rentrée scolaire, données sous condition de revenu.
- L'avantage fiscal lié au quotient enfant, d'autant plus élevé que la famille a des revenus importants, et plafonné à 1.500 € par enfant et 3.000 € à partir du 3ème enfant.

Le système est tel que le cumul des aides sociales et fiscales attribuées suit une courbe qui semble ne pas respecter les critères de justice redistributive.

<i>avantage en € / mois</i>	<i>Sans revenu</i>	<i>Revenu net 2.000 € /mois</i>	<i>Hauts revenus</i>
Pour le 1^{er} enfant	155	30	125
Pour le 2^{ème} enfant	+ 184	+ 160	+ 157
Pour le 3^{ème} enfant	+ 236	+ 494	+ 386
Total pour 3 enfants	575	683	669

Si l'on remplace par exemple tout ce système par une allocation forfaitaire de 225 € donnée pour chaque enfant - en somme un revenu de base enfant - comme le préconise M.E. De Basquiat⁵⁷, cela permettrait de rendre le système plus juste et plus lisible.

⁵⁷ M.E. de Basquiat, *Rationalisation d'un système redistributif complexe : une modélisation de l'allocation universelle en France*, Université d'Aix <http://www.allocationuniverselle.com/doc/ReductionTheseAU2012-02-07Basquiat.pdf>

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Femmes et quota : la directive européenne à l'arrêt ?* Anna Métral, mai 2016. (1/2 série Femmes et quota)
- *Genre et crise économique : un impact inégalitaire.* Anna Métral, avril 2016.
- *Les réseaux de l'économie sociale et solidaire en Europe.* Pauline Boivin, mars 2016.
- *Égalité des genres et emploi : panorama des politiques de l'Union européenne.* Anna Métral, février 2016.
- *Le sans-abrisme dans les politiques européennes d'inclusion sociale : un enjeu devenu prioritaire.* Zoé Graham, janvier 2016. (1/4 série Sans-abrisme)
- *L'entreprise libérée : un nouveau modèle de management pour l'économie sociale ?* Valérie Vandermissen, décembre 2015.
- *Nations unies et COP21 : quel pouvoir d'action pour sauver le climat ?* Florence Vanwerts, décembre 2015.
- *Énergies renouvelables : faire essaimer les initiatives citoyennes européennes.* Aurore Robinet, novembre 2015.
- *Vers un service citoyen en Belgique ?* Léa Charlet, novembre 2015.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France.* PLS et SMart, n°35, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie.* PLS et SMart, n°34, mai 2015.
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes.* Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie.* Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Services à la personne, qualité des emplois et des services : rapport européen.* Dans le cadre du projet européen For Quality ! mars 2016. (1/3 série For Quality !)
- *L'accès des femmes aux postes à responsabilité en Europe : bonnes pratiques et recommandations pour les entreprises sociales et classiques.* Dans le cadre du projet Gender Balance Power Map, mars 2016.
- *Le secteur des services à la personne en Europe : quelle qualité des emplois et des services en Belgique ?* Léa Bottani-Dechaud, décembre 2015. (Études également disponibles : France, Finlande, Pays-Bas, Italie)
- *L'implication des entreprises dans la lutte contre les violences faites aux femmes.* Estelle Huchet, Françoise Kemajou, Anne-Claire Marquet, novembre 2015.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Affaires sociales

La construction d'un nouveau contrat social implique de promouvoir la participation de tous et toutes aux processus décisionnels, aux projets sociaux communs, rétablir des liens entre la société civile, le marché et l'État, renforcer et créer le sentiment d'appartenance à la société.

Le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ - PLS se dédie à renforcer la cohésion sociale de l'Union européenne au travers d'initiatives innovantes liées au handicap, à la protection sociale, à la santé, aux services à la personne, à la pauvreté et aux clauses sociales.

Référendum en Suisse, expérimentations en Finlande, aux Pays-Bas, en Allemagne, élite politique se disant « intéressée », médias curieux, défenseurs enthousiastes et critiques virulentes, l'idée d'un revenu de base, si elle ne fait pas consensus, fait de plus en plus parler d'elle. PLS vous livre une mise au point.

L'idée est de verser à chaque individu, de sa naissance à sa mort un revenu de base, cumulable avec d'autres revenus. Derrière cette simple définition se révèlent mille nuances. Cette Note d'analyse « décortique » les différentes idéologies qui sous-tendaient l'idée ainsi que ces nombreuses implications. Il n'existe pas un revenu de base mais bien des revenus de base, pensés pour répondre à diverses problématiques plus ou moins proches.

Schématiquement, nous montrons ici qu'il y a ceux qui défendent un revenu de base afin d'améliorer nos systèmes de sécurité sociale mais insuffisant pour vivre, et d'autres qui

voient dans un revenu de base suffisant pour vivre une clé pour changer de paradigme économique et social.

Dans un deuxième temps cette note s'intéresse aux différentes initiatives et projets que portent les pays de l'Union Européenne pour expérimenter l'idée. La mise au point est faite à travers un panorama de son actualité politique.

Finalement, PLS montre la possibilité de construire une Europe sociale autour d'un euro-dividende. Cette dernière partie est l'occasion de soulever succinctement la question de la création monétaire.

Que l'on soit pour ou contre, dubitatif ou sceptique, le revenu de base tend à devenir un sujet incontournable dans les débats politiques et le sera d'autant plus dans les années à venir. Il faut donc se mettre à la page. Cette Note d'analyse est faite pour cela !

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

